

Éloge du métier de policier.

Par François Charbonneau

À mon père André, policier retraité, et à son frère Jean Charbonneau, mort alors qu'il faisait de la patrouille en hélicoptère en 1972, et que je n'ai jamais connu.

Si aucune démocratie ne correspondra jamais parfaitement à l'ambition qui la porte, il est bon de se rappeler qu'il existe une différence fondamentale entre le régime démocratique libéral et les autres régimes politiques. L'ambition démocratique suggère que les êtres humains ne peuvent être libres à moins de se soumettre à des lois qu'ils se sont eux-mêmes données ou, à tout le moins, qu'ils ont la possibilité de changer ces lois. En ce sens, obéir à la loi dans un régime démocratique n'a rien à voir avec l'obéissance à la loi dans un régime autoritaire. C'est la différence entre obéir à sa propre volonté et se soumettre à celle d'un autre¹.

On pourra s'étonner à bon droit de la naïveté de cette description de la démocratie contemporaine. Il y a si loin entre cette représentation idéale typique de la démocratie libérale et la *réalité* des rapports de pouvoir dans nos sociétés qu'on pourrait juger cette description non seulement absurde, mais n'y voir qu'une fable empêchant les « dominés » de ressentir le poids de leurs chaînes. Une telle critique n'est pas sans fondement. Il y a toutefois un risque à reléguer l'aspiration démocratique au rang de simple fiction. Après tout, quelle est l'alternative au modèle démocratique ? Que les citoyens se soumettent à des lois décrétées par un despote vertueux ou promulguées par une élite éclairée ? À la vérité, et même si – je le répète – jamais les démocraties modernes n'arrivent à incarner vraiment les idéaux qui les portent, il n'y a pas de meilleur régime que celui par lequel les peuples se soumettent à une loi qu'ils ont choisie de se donner, même si c'est par l'intermédiaire de leurs représentants.

Or, une loi n'a de sens que dans la mesure où elle est respectée. S'il est préférable que les individus obéissent de leur propre chef à la loi, il faut bien qu'il existe quelque part une force pour contraindre les contrevenants. Pour paraphraser Thomas Hobbes lorsqu'il décrivait la vacuité des contrats signés en l'absence d'une force extérieure pour s'en porter garante, « [les lois] sans l'épée ne sont que des mots ». Dans le meilleur des mondes, la loi serait toujours équitable et tout le monde la respecterait intégralement. Elle interdirait la violence conjugale et *automatiquement* l'ensemble des hommes cesseraient toute forme de violence contre leur conjointe. Elle décréterait la fraude interdite et plus jamais il n'y aurait de vol d'identité. Elle interdirait toute forme de discrimination et plus jamais personne n'aurait à en souffrir. En somme, si tous les citoyens obéissaient en tout temps à la loi, nous n'aurions pas besoin de contraindre quiconque de le faire. Et nous n'aurions besoin ni de policières, ni de policiers.

¹ L'auteur tient à remercier Patrick Moreau pour ses conseils et suggestions dans la préparation de ce texte.

Mais, puisque nous ne saurions être parfaits, pour que nous puissions vivre soumis à nos propres lois dans une démocratie qui affirme l'égalité de dignité de l'ensemble de ses citoyens, il nous faut logiquement une force (policrière) capable de mettre en œuvre la loi. C'est la raison pour laquelle toutes les démocraties ont des corps policiers et c'est également la raison pour laquelle les policiers se voient confier parmi les pires tâches sociales qui soient.

On n'appelle jamais un policier quand les choses vont bien. Ce sont des policiers qui doivent répondre quand il y a une fusillade quelque part, en mettant leur propre vie en jeu pour assurer la protection du public. Ce sont eux que l'on appelle, à deux heures du matin, quand on entend les enfants du troisième étage se faire tabasser par un père violent. Ce sont eux qui doivent encore intervenir quand un sans-abri fait une crise psychotique, quand on trouve un cadavre sur le bord de la route, qui doivent vivre ensuite avec la vision des images révoltantes quand est démantelé un réseau de pédophiles. Contrairement aux pompiers, qui sont toujours des héros, on ne les remercie que rarement quand leur intervention est un succès, mais on n'hésite jamais en revanche à les critiquer quand ils font le moindre faux pas. Les policiers se font régulièrement insulter dans l'exercice de leur fonction ou tourner en ridicule (bonjour la police). Et c'est sans parler des manifestations contre la brutalité policière qui se révèlent souvent tout aussi brutales que la violence pourtant dénoncée. On a fait grand cas, avec raison, de la brutalité de la policière au matricule 728. Mais jamais personne n'est scandalisé quand un manifestant traite les policiers de « bœufs » ou leur lance des pierres. Ces policiers ont pourtant pour fonction dans notre société de mettre en œuvre la loi que nous nous sommes donnée.

Les policiers se retrouvent ainsi dans une situation souvent intenable et cela a des effets pervers, dont le principal, l'existence dans tous les corps policiers de ce qu'on nomme « l'esprit de corps ». La méfiance, voire l'animosité permanente contre les policiers, parfois méritée quand ils commettent des bavures, parfois parfaitement gratuites, ne peuvent faire autrement que de développer chez les policiers une mentalité d'assiégés et de réorienter leurs priorités. En théorie, le policier est au service du peuple et de la loi. Il ne devrait jamais accorder de passe-droit à un collègue. Mais les policiers vivent dans un monde complexe en teintes de gris, alors que nous avons tendance à voir leurs interventions en noir et blanc. Ils savent par exemple qu'il est difficile de réaliser une intervention musclée en utilisant toujours et en tout temps le degré de force nécessaire. Ils savent aussi que, comme tout être humain, un policier normalement consciencieux pourra, dans un moment d'égarement, perdre les pédales et donner un coup qu'il n'aurait pas dû donner, commettre une erreur en interpellant la mauvaise personne, etc. Pour protéger un collègue que l'on pense être fondamentalement bon, on pourra effacer quelques passages embarrassants dans un rapport de police. Le policier pourra voir le manifestant qui a eu une côte cassée non pas comme un citoyen lésé qu'il avait le devoir de protéger, mais comme quelqu'un qui l'a bien cherché, et on pardonnera d'autant plus facilement les erreurs ou la brutalité (momentanées, voire, dans le pire des

cas, permanentes) de certains de nos collègues, sachant qu'ils feront la même chose, le cas échéant, pour nous protéger à notre tour. Il peut se développer ainsi un code qui ne devrait pas avoir lieu d'être et par lequel il est tacitement accepté qu'on ne critique pas le travail de ses collègues, même les plus corrompus.

En théorie, tous les policiers vous diront qu'ils détestent les ripoux. Dans la pratique, c'est plus compliqué. Quand une bavure est commise par une collègue que l'on connaît intimement, qui vient de se faire laisser par son conjoint, qui connaît des ennuis quelconques, on fermera les yeux sur une erreur que l'on jugera passagère. On imagine peut-être préférable de régler le tout à l'interne, loin des journalistes et des caméras. Mais, excuser les bavures, les masquer, voire se parjurer pour protéger un collègue amène les victimes à ne plus faire confiance à la police, accroissant davantage le cercle vicieux d'une méfiance mutuelle entre policiers et citoyens. Le citoyen qui, en cour, entend un policier mentir devant le tribunal ne pourra plus jamais faire confiance à un policier. Il ne pourra plus jamais le voir comme un protecteur, comme un nécessaire moyen de l'État de droit et donc de sa propre liberté.

Sans l'excuser, on peut comprendre l'existence de ce code de comportement. Même avec la meilleure formation déontologique du monde (et ce n'est pas clair que les policiers sont toujours bien formés), un policier apprend très vite que la moindre erreur révélée au public peut lui coûter son poste et qu'au final, il ne peut compter que sur ses collègues puisque le reste de la population analysera négativement ses moindres faits et gestes. Cet état d'esprit s'étend aussi aux instances chargées de surveiller le travail des policiers, souvent composés d'anciens policiers qui pourront se montrer plus indulgents en accordant, à tort ou à raison, le bénéfice du doute au policier². Certaines bavures policières, évidemment inexcusables, tiennent au moins en partie à cet état d'esprit. Il y a fort à parier que les trois collègues de Derek Chauvin, le policier meurtrier de George Floyd, étaient habités de ce pervers esprit de corps qui les a en quelque sorte empêchés d'intervenir pour sauver la vie de leur concitoyen. Ont-ils été motivés par le racisme ? Par l'envie de tuer un homme à cause de la couleur de sa peau ? Qui sait ce qui se passait dans la tête de ces trois agents ce jour-là. N'ont-ils pas plutôt été amenés à ne rien faire parce qu'ils ont intériorisé le code selon lequel on ne remet pas en question publiquement l'intervention d'un collègue ? Cela n'est sans doute pas la seule explication, évidemment. On sait que deux d'entre eux venaient tout juste de commencer leur carrière. Selon la police de Minneapolis, Alexander Kueng³ était un ancien étudiant de sociologie et n'en était qu'à son troisième quart de travail à vie. Il aurait fallu à ce jeune homme beaucoup de courage pour empêcher son collègue de poursuivre la fatale manœuvre qui a mené à l'assassinat de George Floyd. D'une manière ou d'une autre, le comportement de ces policiers demeure inexcusable. On ne peut qu'espérer que leur

² Et c'est sans parler des syndicats policiers qui, comme tout syndicat, ont en quelque sorte l'obligation de défendre l'ensemble de leurs membres pour que leurs droits soient respectés, incluant les pires crapules.

³ <https://minnesota.cbslocal.com/2020/06/04/three-ex-mpd-officers-involved-in-george-floyds-death-to-make-first-court-appearance/>

inaction soit étudiée comme contre-exemple absolu du travail d'un policier et que les peines de prison qu'ils subiront sans doute servent d'avertissement à leurs futurs collègues.

Mais se concentrer sur ce cas nous empêche de voir les enjeux plus fondamentaux, ainsi que notre part de responsabilité collective dans l'opposition qui ne devrait pas exister entre policiers et citoyens. Car, à la vérité, les policiers se retrouvent à gérer les problèmes que nous, collectivement, ne réglons pas en amont. Aux États-Unis, les populations noires sont majoritairement arrivées sur le continent comme esclaves et, même après l'abolition de l'esclavage, les lois raciales (Jim Crow), tout comme la ghettoïsation raciste et souvent planifiée⁴ ont exclu une partie significative de leurs descendants de toute perspective d'accumuler de la richesse et de vivre une vie normale ou décente. La pauvreté, l'absence de perspective d'avenir, la médiocrité des écoles publiques sous-financées n'ont pu faire autrement que de créer un terreau fertile à la criminalité. La criminalité apporte à son tour davantage de répression policière, et, peut-être, une méfiance mutuelle par laquelle se développe dans certaines communautés afro-américaines un code qui ressemble ironiquement à bien des égards à celui que l'on retrouve chez les policiers. Certaines études montrent ainsi que les populations noires se méfient de la police⁵, pratiquant une politique d'omerta qui stipule qu'on ne doit jamais collaborer avec elle⁶. On peut comprendre cette méfiance : après tout, les policiers américains étaient aux services de lois racistes dans presque tous les États pendant des siècles et aucune transition digne de ce nom n'a eu lieu. On ne passe pas d'une police oppressive à une police « au service de ma liberté » en criant ciseaux. On comprend la crainte légitime des populations qui étaient visées par ces lois. Mais cela porte à conséquence : moins une population fait confiance à la police, moins elle collabore avec elle, moins la police peut arrêter les criminels dangereux présents dans ces communautés, plus grande est la criminalité, et ainsi de suite.

On peut bien alors accuser les policiers de racisme. Après tout, sur près de 700 000 policiers aux États-Unis, il doit bien y en avoir un nombre significatif qui sont racistes, et les témoignages que l'on entend depuis un certain temps ne permettent pas d'en douter. Mais c'est là faire porter la responsabilité des tensions raciales de manière un peu trop

⁴ Il y a quelques années, le magazine ProPublica offert à ce sujet une série d'articles très bien documentés, en prenant notamment en exemple les politiques de ségrégation raciale à Chicago à partir des années 1920, une ville qui, comme chacun le sait, n'est pas dans le sud des États-Unis. Les infographies sont particulièrement éclairantes à ce sujet (<https://www.propublica.org/series/segregation-now>). La célèbre émission de radio *This American Life* en a tiré un podcast de grande qualité (<https://www.thisamericanlife.org/512/house-rules>)

⁵ Dans son étude de 2005, Tom Tyler montre que la coopération avec la police (son étude porte sur la ville de New York) est significative dans toutes les couches de la population, mais beaucoup moins importante chez les minorités ethniques, par manque de confiance dans l'équité de la justice. Cf. Tyler, Tom R. « Policing in Black and White: Ethnic Group Differences in Trust and Confidence in the Police ». *Police Quarterly* 8, n° 3 (septembre 2005): 322-42. <https://doi.org/10.1177/1098611104271105>.

⁶ On pense notamment au mouvement « Stop snitching » qui décourage les afro-américains de ne jamais collaborer avec la police et qui a notamment été promu par des artistes de musique rap bien connus.

commode sur les seuls policiers. Est-ce la faute des policiers si les États-Unis n'ont pas tenu de commission du type « vérité et réconciliation » sur leur passé esclavagiste et ségrégationniste? Est-ce la faute des policiers si aucune mesure compensatoire n'a été mise en œuvre dans l'histoire des États-Unis pour redistribuer, à leurs descendants, la richesse volée aux populations jadis réduites en esclavage, expliquant en grande partie les énormes écarts de richesse⁷ entre les divers groupes raciaux? Est-ce la faute des policiers si le législateur américain a choisi de pénaliser beaucoup moins sévèrement la possession de cocaïne (drogue prisée par une partie de l'élite de classe-moyenne-supérieure souvent blanche) que son dérivé plus abordable, le crack, plus souvent utilisé dans les ghettos afro-américains⁸? Est-ce la faute des policiers si les Américains possèdent autant d'armes à feu, rendant chacune des interventions policières extrêmement tendue? Est-ce la faute des policiers si les services en santé mentale ne sont pas adéquatement financés, ce qui oblige notamment, entre autres multiples problèmes, les policiers à être confrontés au phénomène du « suicide par fusillade-policière »⁹? Est-ce la faute des policiers si nos gouvernements ont trouvé commode de ne pas respecter les traités avec les diverses nations autochtones, engendrant là aussi d'importants problèmes, pour ne pas dire plus? Est-ce la faute des policiers si on laisse croître les écarts de richesse?

Il est souhaitable que les policiers soient l'objet d'une surveillance constante. Ils possèdent un pouvoir démesuré, ce qui représente un danger dans la mesure où tout pouvoir a tendance à corrompre. Ce pouvoir qu'on leur confie ne devrait jamais servir à autre chose qu'à faire respecter la loi et il faut absolument dénoncer toute forme de corporatisme policier. Or voilà : les policiers ne sont pas des extra-terrestres. Il est parfois bon de le rappeler, ils ne sont pas parfaits. Ce sont des gens comme vous et moi, qui reviennent à la maison le soir ou au petit matin, qui aiment leurs enfants, qui ont une histoire, des amis, des conjoints ou conjointes, des passions, qui peuvent commettre des erreurs ou qui peuvent être carrément corrompus, racistes ou violents. En un mot, ils sont comme nous. Et comme n'importe quel groupe d'êtres humains, il y a un danger à les stigmatiser et à leur faire porter le poids de l'ensemble des problèmes sociétaux que nous ne réglons pas en amont. Cela ne fera que renforcer leur impression qu'ils sont un groupe à part et qu'ils doivent non plus protéger le public, mais se protéger les uns les autres¹⁰.

⁷ La principale disparité tient à l'écart dans la richesse accumulée qui est dix fois moins importante pour une personne noire par rapport à une personne blanche (<https://www.brookings.edu/blog/up-front/2020/02/27/examining-the-black-white-wealth-gap/>)

⁸ <https://www.aclu.org/other/cracks-system-20-years-unjust-federal-crack-cocaine-law>

⁹ <https://www.admboard.org/Data/Sites/25/Assets/pdfs/cit/6-Suicide-Prevention/6-9-SuicidebycopfactsheetAAS2013.pdf>

¹⁰ Notre époque qui affectionne les solutions technologiques exige maintenant le port de la caméra. On peut bien leur demander de porter des caméras vidéo pour observer leurs moindre faits et gestes, mais il s'agit là d'un pis-aller. Quand on doit passer la soirée à observer par caméra surveillance la gardienne de ses enfants parce qu'on ne lui fait pas confiance, il vaut mieux en embaucher une autre. Car va-t-on diffuser publiquement seulement les vidéos de leurs interventions ratées, ou va-t-on aussi diffuser les images sur lesquelles ils se comportent admirablement et que, grâce à eux, les lois que nous nous sommes données sont respectées ?

Si on n’y fait pas attention, si le message que l’on envoie aux policiers n’est pas le bon, les actuelles manifestations, justifiées, risquent pourtant d’avoir l’effet inverse à celui recherché : renforcer l’esprit de corps des policiers et décourager d’éventuelles recrues de qualité, ouvrant grande la porte aux têtes brûlées et aux autres indésirables.

Il est clair que la culture particulière d’un corps policier peut être viciée à ce point qu’il faille envisager des modifications substantielles, voire carrément recommencer à zéro. Quand les corps de police ont recours à des agents provocateurs pour discréditer des manifestants pacifiques¹¹, quand ils écoutent les conversations des journalistes¹², quand ils se protègent les uns les autres plutôt que de protéger le public, quand ils utilisent une force démesurée, quand ils arrêtent quelqu’un uniquement en fonction de la couleur de sa peau, en un mot, *quand ils ne respectent pas la loi*, ils forment effectivement l’institution la plus dangereuse qui soit dans une démocratie. C’est la raison pour laquelle le mouvement « Defund the police » a un sens lorsqu’il réclame d’investir davantage dans la prévention de la criminalité que dans sa répression. Mais le souhait par lequel certains désirent voir abolir les services de police et le mouvement pour les démanteler ne pourra tout simplement pas fonctionner, à moins que nous ne devenions instantanément « parfaits » et que plus jamais un homme ne porte la main sur sa femme, que plus jamais un adulte n’abuse d’un enfant, que plus personne ne vole son voisin, que personne ne conduise sa voiture après avoir bu, que plus personne ne déverse de la terre contaminée sur des terres agricoles, que plus jamais un entrepreneur véreux ne soudoie un fonctionnaire. En attendant notre hypothétique perfection, il nous faudra des policières et des policiers pour faire respecter les lois que nous nous sommes collectivement données et par lesquelles, par-delà nos différences, nous tentons de nous reconnaître dans notre égale dignité citoyenne.

S’il est légitime de chercher à s’assurer que ce métier soit bien fait, méfions-nous de l’idée selon laquelle nous pourrions nous dispenser des policiers ou qu’ils sont, intrinsèquement, nos ennemis. Le pouvoir, contrairement à ce qu’on en dit trop souvent à tort, ne rime pas fatalement avec oppression. Le pouvoir collectif peut aussi être au service du bien, de la justice, de l’égalité, du progrès social. Le pouvoir policier, *quand il est au service d’une loi juste*, est un des moyens nécessaires de notre liberté et nous devons à ceux qui font bien ce métier si difficile toute notre gratitude. Et c’est en ce sens, *quand il est bien fait*, qu’il n’y a pas de métier plus important dans une démocratie que le métier de policier.

¹¹ <https://www.ledevoir.com/societe/239350/agents-de-la-sq-pris-en-flagrant-delit>

¹² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/811910/espionnage-lagace-spvm-decryptage-journalisme-source-information-cellulaire-telephone-donnees>